

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3655

2 décembre 2014

SOMMAIRE

Beheer- en Beleggingsmaatschappij Holwoni B.V., S.à.r.l.	175435	European Data Hub SA	175424
Bise S.A.	175436	European Directories Midco S.à r.l.	175425
CalEast Holdings 5 Properties 1 S.à r.l. ...	175440	Europrop Luxembourg S.à.r.l.	175426
Caliopé International Investment S.A. ...	175420	E.V.R. S.A.	175421
Cannelle Private S.A. SPF	175436	Exmar Lux S.A.	175421
CNR International (Luxembourg) S.A. ...	175423	Foodco Invest S.à r.l.	175394
CoDeLux S.A.	175425	Lux Star International S.à r.l.	175420
Compagnie Européenne de Commerce S.A.	175432	Metalica S.A.	175428
Company and Accounting Services S.A.	175422	MG Ex-US S.à r.l.	175430
Crane S.A.	175422	Nido London S.à r.l.	175438
Crane S.A.	175426	Nile Capital III S.à r.l.	175428
Crane S.A.	175422	NOCLANA Spf S.A.	175421
CSD Energy S.à r.l.	175423	Northland Resources SE	175427
CVC Investments Sàrl	175423	Numisma Invest S.à r.l.	175428
Dakimo S.A.	175424	Open End S.à r.l.	175427
DBL Tobacco Company Ltd. S.à r.l.	175426	Optimiis SA	175427
DCC Group S.A.	175424	Orthopédie Pro-Technik, S.à r.l.	175428
Delfin Finance SA	175426	Osborne & Moore S.A.	175429
Delfin S.à r.l.	175422	Otti S.A.	175429
EHS S.à.r.l.	175425	Otti S.A.	175429
EIF Germany S.à r.l.	175425	Petrusse European Clo S.A.	175429
Ellen Enterprises S.à r.l.	175424	RDF Réalisations S.A.	175435
Eurologic SARL	175423	Savo S.A.	175421
		Second Euro Industrial Thouars S.à r.l. ...	175436
		Sogeprom sàrl	175421

Foodco Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 191.005.

(N.B. Pour des raisons techniques, la version anglaise est publiée au Mémorial C-N° 3654 du 2 décembre 2014.)

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le seizième jour du mois d'octobre.

Par-devant nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

a comparu:

Telefood S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) avec son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés et Associations de Luxembourg sous le numéro B 119045 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Anne MAUSKE, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Foodco Invest S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 26 septembre 2014, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (la «Société»). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Modification de l'objet social de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»;

2 Création de trois (3) catégories de parts sociales et conversion des un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes en (i) six cent trente-sept mille cinq cent (637.500) parts sociales de catégorie A, (ii) quatre cent cinquante mille (450.000) parts sociales de catégorie B et (iii) cent soixante-deux mille cinq cent (162.500) parts sociales de catégorie C, ayant les droits tels que définis par les statuts devant être adoptés:

3 Prévision de la possibilité de classer les gérants en une nouvelle catégorie de gérants de la Société, c'est-à-dire les gérants de catégorie C;

4 Modification des statuts de la Société afin de refléter les points portés à l'ordre du jour ci-dessus;

5 Divers.

a requis du notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé de modifier l'objet social de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit

«La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.».

Deuxième résolution

L'Associé a décidé de créer trois (3) catégories de parts sociales et de convertir les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales existantes en (i) six cent trente-sept mille cinq cent (637.500) parts sociales de catégorie A, (ii) quatre cent cinquante mille (450.000) parts sociales de catégorie B et (iii) cent soixante-deux mille cinq cent (162.500) parts sociales de catégorie C, ayant les droits tels que définis par les statuts devant être adoptés, toutes les parts sociales seront détenues par l'Associé.

Troisième résolution

L'Associé a décidé de prévoir la possibilité de classer les gérants en une nouvelle catégorie de gérants de la Société, c'est-à-dire les gérants de catégorie C.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de refondre intégralement les statuts de la Société afin de refléter les points de l'ordre du jour ci-dessus.

Les statuts de la Société seront dorénavant rédigés comme suit:

«Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Part Sociale Additionnelle	signifie toute Part Sociale, émise par la Société;
Affilié	signifie toute personne ou personne morale qui Contrôle une partie, qui est Contrôlée par une partie ou qui est sous Contrôle commun avec une partie ou qui est gérée par une partie;
Statuts	a le sens qui lui est attribué à l'article 1;
Prix de Vente Disponible	signifie le produit qui, à la suite d'une Vente ou d'un IPO est à la disposition du Cédant ou de n'importe laquelle de ses Filiales et qui ne doit pas, en vertu d'arrangements contractuels conclus par le Cédant ou n'importe laquelle de ses Filiales, être affecté à ou être utilisé à d'autres fins qu'aux fins de distribution ou paiement aux Associés;
Société Associée	signifie, par rapport à une personne, toute société holding, filiale de cette personne ou toutes autres filiales de cette société holding;
Conseil de Gérance	signifie le conseil de gérance de la Société;
Jour Ouvré	signifie un jour qui n'est ni un samedi, ni un dimanche ou un jour férié à Madrid ou à Luxembourg;
Produit en Numéraire	signifie, eu égard à toute Vente par tout membre du Groupe, le montant global de tous produits en numéraire (y compris tous produits en numéraire reçus par voie de paiement différé du montant principal en vertu d'un billet à ordre ou d'une créance échelonnée, ajustement de prix, ou autrement, mais uniquement au fur et à mesure de leur réception) reçu par le Groupe eu égard à une Vente, net de (i) tous honoraires d'avocats, honoraires d'expert-comptables, frais de courtage, de consultant et autres frais et commissions habituels, dépenses liées au transfert de titre et aux droits d'enregistrement et tous autres honoraires et dépenses supportés par le Groupe en relation avec cette Vente, (ii) tous impôts et taxes (y compris tous impôts et taxes dus au titre de la distribution de ce produit en numéraire par une Filiale, directement ou indirectement par une ou plusieurs Filiales intermédiaires), (iii) le MIP et (iv) toute commission de supervision;
Gérant de Catégorie A	a le sens qui lui est attribué à l'article 9;
Parts Sociales de catégorie A	a le sens qui lui est attribué à l'article 5;
Gérant de Catégorie B	a le sens qui lui est attribué à l'article 9;
Parts Sociales de catégorie B	a le sens qui lui est attribué à l'article 5;
Gérant de Catégorie C	a le sens qui lui est attribué à l'article 9;
Parts Sociales de catégorie C	a le sens qui lui est attribué à l'article 5;
Associé de Catégorie A	signifie tout détenteur de Parts Sociales de Catégorie A;
Associé de Catégorie B	signifie tout détenteur de Parts Sociales de Catégorie B;
Associé de Catégorie C	signifie tout détenteur de Parts Sociales de Catégorie C;

Société	a le sens qui lui est attribué à l'article 1.
Contrôle	signifie, par rapport à une société, toute personne (ou personnes agissant de concert) qui acquière, directement ou indirectement, le contrôle (1) de plus de 50 pour cent des droits de vote totaux conférés par toutes les actions ou parts sociales émises par la société qui sont d'ordinaire exerçables en assemblée générale ou (2) sur la composition du conseil de gérance ou du conseil d'administration de la société. A ces fins, "personnes agissant de concert", eu égard à une société, sont les personnes qui coopèrent activement par voie d'acquisition des actions ou parts sociales de la société, en vertu d'un contrat ou d'un accord (formel or informel) en vue d'obtenir ou de renforcer le Contrôle;
CVG	signifie les droits économiques et obligations attachés aux Parts Sociales de Catégorie A, Parts Sociales de Catégorie B et Parts Sociales de Catégorie C, émises par la Société;
Montant Brut CVG	a le sens qui lui est attribué à l'article 6.2.4;
Parts Sociales CVG	a le sens qui lui est attribué à l'article 6.2.4;
Equity Cure	signifie l'option de certains Associés de décider de remédier à toute violation d'un engagement financier en vertu d'un contrat de prêt conclu par la Société par voie de financement additionnel devant être mis à disposition de la Société et/ou Foodco Finance S.à r.l. par les Associés sous une forme telle que convenue;
Groupe	signifie la Société et ses filiales, à l'exception de toute filiale de Telepizza et "Société du Groupe" signifie n'importe laquelle d'entre elles;
Société Holding	signifie, par rapport à une société ou société par actions, toute autre société ou société par actions dont elle est la Filiale;
Valeur des Capitaux Propres Implicite	signifie la valeur des capitaux propres implicite de la Société, déterminée par référence à (i) une émission de Parts Sociales Additionnelles (c'est-à-dire calculée par référence au prix d'émission des Parts Sociales Additionnelles; (ii) une vente de Parts Sociales ou (iii) l'équivalent dans toute Filiale de la Société jusqu'au niveau de Telepizza (déduction faite du montant nominal des dettes dans les filiales au-dessus de la société dont les actions ou parts sociales sont vendues; dans chaque cas, tel que déterminé par le Conseil de Gérance agissant raisonnablement et de bonne foi ou déterminé autrement, en conformité avec les dispositions des présents Statuts;
IPO	signifie l'admission de tout ou partie du capital social de toute Société du Groupe à la côte d'une bourse de valeurs majeure, reconnue à l'échelle internationale;
Gérant	signifie tout Gérant de la Société;
MIP	signifie le plan d'intéressement des managers qui doit être mis en place au niveau de Telepizza;
Produit en Nature	signifie, eu égard à toute Vente ou fusion par tout membre du Groupe, le montant total de tous les produits ne constituant pas un Produit en Numéraire;
Fournisseur d'Avis	signifie une banque d'investissement internationalement reconnue ou l'une ou l'autre des entités suivantes: PricewaterhouseCoopers, Ernst & Young, KPMG ou Deloitte & Touche (ou toute entité résultant d'une fusion entre ces mêmes entités ou leurs successeurs sous réserve que l'entité résultant d'une fusion des entités précitées ou de leurs successeurs continue d'être une (des) société(s) internationalement reconnue(s));
Personne	signifie un individu, une société par actions ou une société de personnes, une société à responsabilité limitée ou illimitée, une association, un trust ou toute autre entité ou organisme de celles-ci ou de celui-ci;
Valeur Pre-Money	signifie la valeur de la Société préalablement à l'émission des Parts Sociales Additionnelles, évaluées par référence à cette émission de Parts Sociales Additionnelles;
Groupe de Protection	signifie la Société et ses Filiales autres que les Filiales de Telepizza;
Vente	signifie la vente de toute partie des Titres de la Société ou de toute société du Groupe de Protection à toute personne résultant, à la suite de la réalisation de cette vente, en la détention, directe ou indirecte, par cette personne, ensemble avec toute personne agissant de concert avec cette personne, de plus de 50,1 pour cent du nombre total de parts sociales dans la Société et des droits de vote (cumulativement); ou la vente de la totalité ou d'une partie substantielle des actifs du Groupe (que ce soit par le biais d'une opération portant sur des parts sociales ou des actions ou d'une opération portant sur des actifs); à l'exclusion de toute vente de titres en lien avec ou suivant un IPO;
Titres	signifie les (i) Parts Sociales et (ii) tous titres et autres droits émis, directement ou indirectement, eu égard aux titres visés dans l'article (i) de la présente définition (ou ce qui remplace ces titres ou droits conformément à cet article (ii)) par voie de

	dividende, scission ou autre opération ou en lien avec une combinaison de titres, une recapitalisation, une fusion, une consolidation, un échange, une conversion, un remboursement, un rachat ou autre opération de réorganisation), et tous les titres ou autres droits convertibles en tout ce qui précède, et (iii) tout autre titre de créance ou intérêt dans la Société détenu par n'importe lequel des Associés de Catégorie A, des Associés de Catégorie B ou des Associés de Catégorie C;
Vendeur	a le sens qui lui est attribué à l'Article 28.1;
Associé	signifie toute personne détenant des Parts Sociales;
Parts Sociales	signifie les Parts Sociales de Catégorie A, Catégorie B et Catégorie C, émises par la Société et toutes parts sociales additionnelles émises par la Société;
Filiale	signifie par rapport à toute société, société par actions ou toute autre personne morale (une "société holding"), une société, société par actions ou toute autre personne morale: dont le bénéficiaire économique direct ou indirect de plus de la moitié du capital social émis est la société holding; ou qui est une filiale d'une autre Filiale de la société holding; ou qui est directement ou indirectement contrôlée par la société holding, et, à cette fin, une société ou une société par actions doit être traitée comme étant contrôlée par une autre si cette société ou société par actions est capable de déterminer la composition de la majorité du conseil de gérance ou du conseil d'administration ou d'un organe équivalent;
Telefood	signifie Telefood S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de EUR 12.500 et dont le siège social est sis 282 route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119045;
Tiers	signifie toute Personne qui n'est pas une Société Associée d'un Associé;
Vente Déclencheuse	signifie une vente par Telefood ou n'importe laquelle de ses sociétés holding à des conditions normales à un tiers non affilié de tout ou partie (directe ou indirecte) de ses parts sociales ou d'actions dans la Société ou n'importe laquelle de ses filiales résultant en un produit à disposition soit de la Société, soit de ses filiales (et ne devant pas être utilisé à d'autres fins en vertu d'arrangements contractuels) ou à disposition de Telefood ou de n'importe laquelle de ses sociétés holding;
Telepizza	signifie Tele Pizza S.A.U., une société régie par le droit espagnol ayant son siège social à Isla Graciosa 7, San Sebastian de los Reyes, Madrid, Espagne.

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est constitué par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les «Lois»), et par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société peut comporter un (1) associé unique, propriétaire de la totalité des parts sociales ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés.

La Société adopte la dénomination «Foodco Invest S.à r.l.»

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du ou des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du ou des Gérants.

Dans l'hypothèse où le ou les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société en son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le ou les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en six cent trente-sept mille cinq cents (637.500) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»), quatre cent cinquante mille (450.000) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»), cent soixante-deux mille cinq cents (162.500) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»), et ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie A et les Parts Sociales de Catégorie B, les «Parts Sociales») avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société a rachetées à ses associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux associés ou pour affecter des fonds à la réserve légale. Les droits et obligations inhérents aux parts sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1 Droits de vote

Chaque part sociale confère une voix.

Chaque part sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis, usufruitiers et porteurs de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

6.2 Droits financiers attachés aux parts sociales

Les droits financiers sont attachés aux Parts Sociales de Catégorie A, Parts Sociales de Catégorie B, Parts Sociales de Catégorie C (les "Parts Sociales CVG") afin que toute affectation de produits, qu'il s'agisse de Produit en Numéraire ou de Produit en Nature soit affectée entre les différents détenteurs de Parts Sociales CVG eu égard aux Parts Sociales CVG qu'ils détiennent en conformité avec l'Article 6.

6.2.1. Tous paiements en numéraire payable sous la portion PIK du MIP seront traités comme senior par rapport aux CVG et seront de ce fait payés par priorité aux fins des CVG et tous paiement effectués eu égard aux Parts Sociales CVG avant de calculer les valeurs et d'effectuer des paiements relatifs aux CVG.

6.2.2. Le produit d'une Vente ou d'un IPO de même que le produit de toute réduction, remboursement, amortissement ou rachat du capital social de la Société, la liquidation ou dissolution de la Société, la distribution de dividendes ou de dividendes intérimaires ou la distribution de réserves par la Société doit en priorité être affecté au remboursement de toute dette existante supportée par la Société ou toute Société du Groupe.

6.2.3. Après acquittement de toute dette existante en vertu de l'Article 6.2.3 ci-dessus, tout produit en excès doit être réparti comme suit entre les détenteurs de Parts Sociales CVG concernés eu égard aux Parts Sociales CVG qu'ils détiennent:

(i) La portion du produit à concurrence d'un montant de EUR 400 million calculée au niveau de la Société (le "Montant Brut CVG") sera affectée tel que prévu à l'Annexe 1.

(ii) La portion du produit excédant le Montant Brut CVG sera affectée aux Parts Sociales CVG en proportion du pourcentage de capital émis qu'elles représentent dans la Société.

6.2.4. Toutes Parts Sociales Additionnelles doivent être émises comme une nouvelle catégorie de parts sociales (et ne devront pas, afin de lever toute ambiguïté, être dénommées 'Parts Sociales de Catégorie A, 'Parts Sociales de Catégorie B' or 'Parts Sociales de Catégorie C). A la suite de cette émission de Parts Sociales Additionnelles, le produit payable sur les Parts Sociales CVG à concurrence du Montant Brut CVG sera réparti sur la base des pourcentages visés dans l'Annexe 1 entre les détenteurs de Parts Sociales CVG eu égard aux Parts Sociales CVG qu'ils détiennent. Tout montant à distribuer en excédent du Montant Brut CVG doit être réparti entre les Parts Sociales CVG et les Parts Sociales Additionnelles en proportion du pourcentage de capital émis qu'elles représentent dans la Société.

6.3 Droits anti-dilutifs attachés aux Parts Sociales de Catégorie C

6.3.1 Emission de Parts Sociales Additionnelles ou d'instruments convertibles en Parts Sociales par la Société au profit d'un tiers non affilié avec les Associés

Au cas où la Société leverait des fonds supplémentaires auprès d'un tiers non affilié avec les Associés par voie d'émission de ces Parts Sociales Additionnelles ou d'instruments convertibles en Parts Sociales:

(a) Les Associés de Catégorie C auront le droit de participer à cette émission et de souscrire à un pourcentage de ces Parts Sociales Additionnelles ou instruments convertibles en Parts Sociales qui, à cette date, reflète le pourcentage global des droits tel qu'indiqué dans l'Annexe 1, basée sur la Valeur Implicite des Capitaux Propres à cette date (calculée en conformité avec l'Article 6.3.1 (c) ci-dessous);

(b) Les CVG continueront à s'appliquer pour une partie des Parts Sociales représentée par la Valeur des Capitaux Propres Implicite pré-augmentation de capital (calculée sur la base du prix d'émission des Parts Sociales Additionnelles); et

(c) Afin de lever toute ambiguïté, aucune Part Sociale Additionnelle ou instrument convertible en Parts Sociales émises au profit des Associés de Catégorie C ne bénéficiera de droits de protection spéciaux.

Aux fins de cet Article, la Valeur des Capitaux Propres Implicite doit, sauf en cas d'accord entre les Associés de Catégorie A, de Catégorie B et de Catégorie C, être déterminée par un Fournisseur d'Avis en prenant en compte les droits attribuables aux Parts Sociales de Catégorie C. Au cas où les Associés représentant (i) une majorité des Parts Sociales de Catégorie C et (ii) une majorité des Parts Sociales (autres que les Parts Sociales de Catégorie C), ne parviennent pas à s'accorder sur la nomination d'un Fournisseur d'Opinion approprié dans un délai de dix (10) Jours Ouvrés, l'Institut des Comptables Agréés en Angleterre et au Pays de Galles (the Institute of Chartered Accountants in England and Wales) devra alors être consulté afin de fournir un candidat adéquat. Dans ces circonstances, le choix du candidat de l'Institut des Comptables Agréés en Angleterre et au Pays de Galles et l'avis final rendu seront tous deux définitifs et lieront tous les Associés. Tous frais raisonnablement encourus au titre de tout (tous) avis à fournir et, le cas échéant, tous coûts découlant de la nomination d'un Fournisseur d'Avis approprié par l'Institut des Comptables Agréés en Angleterre et au Pays de Galles doivent être supportés par la Société.

6.3.2 Emission de Parts Sociales Additionnelles ou d'instruments convertibles en Parts Sociales par la Société au profit d'Associés existants

Au cas où la Société lèverait des fonds supplémentaires auprès d'Associés existants par voie d'émission de Parts Sociales Additionnelles ou d'instruments convertibles en Parts Sociales:

(a) Les Associés de Catégorie C auront le droit de participer à cette émission et de souscrire à un pourcentage de ces Parts Sociales Additionnelles ou instruments convertibles en Parts Sociales qui, à cette date, reflète le pourcentage global des droits tel qu'indiqué dans l'Annexe 1, basé sur la Valeur Implicite des Capitaux Propres à cette date (calculée en conformité avec l'Article 6.3.1 (c) ci-dessus) et la Valeur Pre-Money de la Société;

(b) les CVG continueront à s'appliquer pour une partie de la Société représentée par la Valeur des Capitaux Propres Implicite pré-augmentation de capital (calculée sur la base du prix d'émission des Parts Sociales Additionnelles);

(c) les CVG ne continueront à s'appliquer qu'eu égard à un pourcentage de Parts Sociales correspondant à la Valeur Pre-Money de la Société;

(d) l'émission des Parts Sociales Additionnelles ou d'instruments convertibles en Parts Sociales ne pourra servir d'Equity Cure seulement en cas d'accord des Associés représentant une majorité des Parts Sociales de Catégorie C (à l'exclusion de toutes Parts Sociales de Catégorie C détenues par les Associés de Catégorie A et de Catégorie B).

6.4 Transfert de parts sociales

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre eux et les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'autorisation des associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital social.

Toute cession de parts sociales faite en violation des Statuts et/ ou de toute pacte d'associés à laquelle la Société est partie sera inopposable vis-à-vis de la Société.

La cession de parts sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts et des décisions adoptées par les associés.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Décès, Suspension des droits civils, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, le décès, la suspension des droits civils, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un associé n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée par neuf (9) gérants au plus qui n'ont pas besoin d'être associés (les «Gérants»).

Le ou les Gérants formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

Le ou les Gérants seront nommés par les associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat en conformité avec les dispositions de tout pacte d'associés auquel la Société est partie. Le ou les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés.

Les associés pourront qualifier le ou les gérants nommés de Gérants de catégorie A (les «Gérants de Catégorie A»), Gérants de catégorie B (les «Gérants de Catégorie B») et Gérants de Catégorie C (les «Gérants de Catégorie C»).

Art. 10. Pouvoirs du ou des Gérants. Le ou les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois à l'assemblée générale des associés ou aux commissaires relèvent de la compétence du ou des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Le ou les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les associés ont qualifié le ou les Gérants de Gérants de Catégorie A, Gérants de Catégorie B ou Gérants de Catégorie C, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe de deux Gérants, dont au moins un Gérant de Catégorie A.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le ou les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer parmi ses membres un président (le «Président»), qui doit être un Gérant de Catégorie A, ainsi qu'un vice-président. Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance (le «Secrétaire»).

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation de deux (2) gérants.

Le Président ou, en son absence, le vice-président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en leur absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, vingt-quatre (24) heures au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si une majorité de Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A, des Gérants de Catégorie B ou des Gérants de Catégorie C ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un (1) Gérant de Catégorie A, un (1) Gérant de Catégorie B et un (1) Gérant de Catégorie C sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions du ou des Gérants. Les résolutions du ou des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunérations et Dépenses. Sous réserve de l'approbation du ou des associés, le ou les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si l'un des Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité du ou des Gérants-Indemnisation. Le ou les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Le ou les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnisera tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

Chapitre IV. Des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle des Associés. L'assemblée générale annuelle des associés doit se tenir où la Société a plus de vingt-cinq (25) associés. Une telle assemblée générale annuelle des associés obligatoire, doit se tenir au dernier jour ouvrable de juin à 11 heures du matin.

Si ce jour n'est pas généralement un jour bancaire ouvrable à Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 20. Autres Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs associés, dans la limite de vingt-cinq (25) associés, les résolutions des associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs associés. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

Les assemblées générales des associés, y compris l'assemblée générale annuelle des associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le ou les Gérants, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation du ou des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital émis.

La convocation envoyée aux associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des associés.

Un associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même associé.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par le ou les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par le ou les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des associés.

Art. 24. Vote. Lors de toute assemblée générale des associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de parts sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les associés présents et peuvent être signés par tous les associés ou mandataires d'associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'associé unique seront établies par écrit et signées par l'associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux (2) Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un (1) Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 27. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et le ou les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des associés.

Art. 28. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5%) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale conformément à la loi (la «Réserve Légale»). Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, le ou les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux associés, chaque part sociale donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Aucun dividende ou retour sur capital ne peut être distribué aux Associés sauf en accord avec la clause de waterfall prévue à l'Article 6.2 ci-dessus tant que les CVG existeront. Afin de lever toute ambiguïté, aucun dividende ou retour sur capital ne sera payable aux Associés jusqu'à ce que les CVG prennent fin ou jusqu'à ce qu'il y soit mis fin.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, le ou les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux associés. Le ou les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement d'un tel acompte.

28.1 Vente avec une contrepartie en numéraire

En cas de (i) vente à des conditions normales (ii) à tout Tiers (iii) pour une contrepartie en numéraire (iv) par la Société ou n'importe laquelle de ses Filiales (les "Vendeurs") (v) de tout ou partie de sa participation directe ou indirecte dans toute Société du Groupe (vi) résultant en un Produit en Numéraire à la disposition de la Société ou de n'importe laquelle de ses Filiales, les Associés de Catégorie C auront le droit d'obtenir un paiement par la Société, ou pour le compte de la Société prélevé sur le Prix de Vente Disponible sur la base de la Valeur des Capitaux Propres Implicite de la Société, tel que prévu par l'Annexe 1 des présentes et la Société doit, dans la mesure du possible, s'assurer que le Produit en Numéraire sera remonté au sein du Groupe afin de permettre ce paiement.

28.2 IPO

En cas d'IPO sur les parts sociales de la Société ou sur les actions ou parts sociales de n'importe laquelle de ses Filiales (autres qu'une Filiale de Telepizza), les Associés de Catégorie C auront le droit de recevoir des parts sociales ou des actions dans la société qui fait l'objet d'un IPO au prix de l'IPO qui reflètera la portion de la Valeur des Capitaux Propres Implicite à laquelle ils auront droit en vertu de l'Annexe 1, en échange de leurs Parts Sociales de Catégorie C. Dans ces circonstances, les CVG prendront fin.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution. Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par le ou les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) associé(s) de manière à atteindre le même résultat économique que celui fixé par les règles relatives à la distribution de dividendes.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 30. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Accord Final Allocation de la valeur

(€ millions)

Valeur du capital (après rémunération des

dirigeants) - 1.0 2.0 3.0 4.0 5.0 6.0 7.0

Allocation Finale

Détenteurs des actions Classe B - 0.4 0.7 1.1 1.4 1.8 2.2 2.5

Détenteurs des actions Classe A - 0.3 0.6 1.0 1.3 1.6 1.9 2.2

Détenteurs des actions Classe C - 0.3 0.6 1.0 1.3 1.6 1.9 2.2

Part: 13% capital en actions - 0.1 0.3 0.4 0.5 0.7 0.8 0.9

Part: DVC - 0.2 0.4 0.6 0.8 1.0 1.1 1.3

Allocation Finale (%Valeur du capital)

Détenteurs des actions Classe B - 36.0% 36.0% 36.0% 36.0% 36.0% 36.0% 36.0%

Détenteurs des actions Classe A - 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0%

Détenteurs des actions Classe C - 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0%

Part: 13% capital en actions - 13.0% 13.0% 13.0% 13.0% 13.0% 13.0% 13.0%

Part: DVC - 19.0% 19.0% 19.0% 19.0% 19.0% 19.0% 19.0%

Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)

Détenteurs des actions Classe B 36.0% 36.0% 36.0% 36.0% 36.0% 36.0% 36.0%

Détenteurs des actions Classe A 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0%

Détenteurs des actions Classe C 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0% 32.0%

Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . . 26.0 27.0 28.0 29.0 30.0 31.0 32.0

Allocation Finale

Détenteurs des actions Classe B 9.4 9.7 10.1 10.4 10.8 11.2 11.5

Détenteurs des actions Classe A	8.3	8.6	9.0	9.3	9.6	9.9	10.2
Détenteurs des actions Classe C	8.3	8.6	9.0	9.3	9.6	9.9	10.2
Part: 13% capital en actions	3.4	3.5	3.6	3.8	3.9	4.0	4.2
Part: DVC	4.9	5.1	5.3	5.5	5.7	5.9	6.1
Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	51.0	52.0	53.0	54.0	55.0	56.0	57.0
Allocation Finale							
Détenteurs des actions Classe B	18.4	18.7	19.1	19.4	19.8	20.2	20.5
Détenteurs des actions Classe A	16.3	16.6	17.0	17.3	17.6	17.9	18.2
Détenteurs des actions Classe C	16.3	16.6	17.0	17.3	17.6	17.9	18.2
Part: 13% capital en actions	6.6	6.8	6.9	7.0	7.2	7.3	7.4
Part: DVC	9.7	9.9	10.1	10.3	10.5	10.6	10.8
Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	76.0	77.0	78.0	79.0	80.0	81.0	82.0
Allocation Finale							
Détenteurs des actions Classe B	27.4	27.7	28.1	28.4	28.8	29.2	29.5
Détenteurs des actions Classe A	24.3	24.6	25.0	25.3	25.6	25.9	26.2
Détenteurs des actions Classe C	24.3	24.6	25.0	25.3	25.6	25.9	26.2
Part: 13% capital en actions	9.9	10.0	10.1	10.3	10.4	10.5	10.7
Part: DVC	14.4	14.6	14.8	15.0	15.2	15.4	15.6
Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	101.0	102.0	103.0	104.0	105.0	106.0	107.0
Allocation Finale							
Détenteurs des actions Classe B	36.4	36.7	37.1	37.4	37.8	38.2	38.5
Détenteurs des actions Classe A	32.3	32.6	33.0	33.3	33.6	33.9	34.2
Détenteurs des actions Classe C	32.3	32.6	33.0	33.3	33.6	33.9	34.2
Part: 13% capital en actions	13.1	13.3	13.4	13.5	13.7	13.8	13.9
Part: DVC	19.2	19.4	19.6	19.8	20.0	20.1	20.3

Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	126.0	127.0	128.0	129.0	130.0	131.0	132.0
Allocation Finale							
Détenteurs des actions Classe B	45.4	45.7	46.1	46.4	46.8	47.2	47.5
Détenteurs des actions Classe A	40.5	40.9	41.4	41.8	42.3	42.8	43.2
Détenteurs des actions Classe C	40.2	40.4	40.5	40.7	40.9	41.1	41.3
Part: 13% capital en actions	16.4	16.5	16.6	16.8	16.9	17.0	17.2
Part: DVC	23.8	23.9	23.9	24.0	24.0	24.1	24.1
Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.1%	32.2%	32.3%	32.4%	32.5%	32.6%	32.7%
Détenteurs des actions Classe C	31.9%	31.8%	31.7%	31.6%	31.5%	31.4%	31.3%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	18.9%	18.8%	18.7%	18.6%	18.5%	18.4%	18.3%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%
Détenteurs des actions Classe C	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	151.0	152.0	153.0	154.0	155.0	156.0	157.0
Allocation Finale							
Détenteurs des actions Classe B	54.4	54.7	55.1	55.4	55.8	56.2	56.5
Détenteurs des actions Classe A	52.0	52.5	52.9	53.4	53.9	54.4	54.9
Détenteurs des actions Classe C	44.7	44.8	45.0	45.1	45.3	45.5	45.6
Part: 13% capital en actions	19.6	19.8	19.9	20.0	20.2	20.3	20.4
Part: DVC	25.0	25.1	25.1	25.1	25.2	25.2	25.2
Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	34.4%	34.5%	34.6%	34.7%	34.8%	34.9%	34.9%
Détenteurs des actions Classe C	29.6%	29.5%	29.4%	29.3%	29.2%	29.1%	29.1%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	16.6%	16.5%	16.4%	16.3%	16.2%	16.1%	16.1%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%
Détenteurs des actions Classe C	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	176.0	177.0	178.0	179.0	180.0	181.0	182.0
Allocation Finale							
Détenteurs des actions Classe B	63.4	63.7	64.1	64.4	64.8	65.2	65.5
Détenteurs des actions Classe A	64.0	64.4	64.9	65.3	65.8	66.3	66.7
Détenteurs des actions Classe C	48.7	48.9	49.0	49.2	49.4	49.6	49.8
Part: 13% capital en actions	22.9	23.0	23.1	23.3	23.4	23.5	23.7
Part: DVC	25.8	25.9	25.9	26.0	26.0	26.1	26.1
Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	36.3%	36.4%	36.4%	36.5%	36.6%	36.6%	36.7%
Détenteurs des actions Classe C	27.7%	27.6%	27.6%	27.5%	27.4%	27.4%	27.3%

Détenteurs des actions Classe A	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%
Détenteurs des actions Classe C	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	276.0	277.0	278.0	279.0	280.0	281.0	282.0
Allocation Finale							
Détenteurs des actions Classe B	98.1	98.4	98.7	99.0	99.3	99.6	99.9
Détenteurs des actions Classe A	109.4	109.8	110.3	110.7	111.1	111.6	112.0
Détenteurs des actions Classe C	68.5	68.8	69.1	69.3	69.6	69.9	70.1
Part: 13% capital en actions	35.9	36.0	36.1	36.3	36.4	36.5	36.7
Part: DVC	32.6	32.8	32.9	33.1	33.2	33.3	33.5
Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	35.5%	35.5%	35.5%	35.5%	35.5%	35.4%	35.4%
Détenteurs des actions Classe A	39.6%	39.7%	39.7%	39.7%	39.7%	39.7%	39.7%
Détenteurs des actions Classe C	24.8%	24.8%	24.8%	24.8%	24.9%	24.9%	24.9%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	11.8%	11.8%	11.8%	11.8%	11.9%	11.9%	11.9%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)							
Détenteurs des actions Classe B	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%
Détenteurs des actions Classe A	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%
Détenteurs des actions Classe C	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	301.0	302.0	303.0	304.0	305.0	306.0	307.0
Allocation Finale							
Détenteurs des actions Classe B	105.6	106.0	106.3	106.7	107.0	107.4	107.7
Détenteurs des actions Classe A	120.2	120.7	121.3	121.8	122.3	122.8	123.3
Détenteurs des actions Classe C	75.1	75.3	75.4	75.6	75.7	75.8	76.0
Part: 13% capital en actions	39.1	39.3	39.4	39.5	39.7	39.8	39.9
Part: DVC	36.0	36.0	36.0	36.0	36.1	36.1	36.1
Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%
Détenteurs des actions Classe A	39.9%	40.0%	40.0%	40.1%	40.1%	40.1%	40.2%
Détenteurs des actions Classe C	25.0%	24.9%	24.9%	24.9%	24.8%	24.8%	24.7%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	12.0%	11.9%	11.9%	11.9%	11.8%	11.8%	11.7%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)							
Détenteurs des actions Classe B	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%
Détenteurs des actions Classe A	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%
Détenteurs des actions Classe C	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	326.0	327.0	328.0	329.0	330.0	331.0	332.0
Allocation Finale							
Détenteurs des actions Classe B	114.4	114.7	115.1	115.4	115.8	116.2	116.5
Détenteurs des actions Classe A	133.0	133.5	134.1	134.6	135.1	135.6	136.1
Détenteurs des actions Classe C	78.6	78.7	78.9	79.0	79.1	79.2	79.3
Part: 13% capital en actions	42.4	42.5	42.6	42.8	42.9	43.0	43.2
Part: DVC	36.2	36.2	36.2	36.2	36.2	36.2	36.2
Allocation Finale (%Valeur du capital)							
Détenteurs des actions Classe B	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%
Détenteurs des actions Classe A	40.8%	40.8%	40.9%	40.9%	40.9%	41.0%	41.0%
Détenteurs des actions Classe C	24.1%	24.1%	24.0%	24.0%	24.0%	23.9%	23.9%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	11.1%	11.1%	11.0%	11.0%	11.0%	10.9%	10.9%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)							
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%
Détenteurs des actions Classe C	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	351.0	352.0	353.0	354.0	355.0	356.0	357.0
Allocation Finale							

Détenteurs des actions Classe B	123.4	123.7	124.1	124.4	124.8	125.2	125.5		
Détenteurs des actions Classe A	146.0	146.6	147.1	147.7	148.2	148.7	149.3		
Détenteurs des actions Classe C	81.6	81.7	81.8	81.9	82.0	82.1	82.2		
Part: 13% capital en actions	45.6	45.8	45.9	46.0	46.2	46.3	46.4		
Part: DVC	36.0	35.9	35.9	35.9	35.9	35.8	35.8		
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.1%	35.1%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%		
Détenteurs des actions Classe A	41.6%	41.6%	41.7%	41.7%	41.7%	41.8%	41.8%		
Détenteurs des actions Classe C	23.2%	23.2%	23.2%	23.1%	23.1%	23.1%	23.0%		
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%		
Part: DVC	10.2%	10.2%	10.2%	10.1%	10.1%	10.1%	10.0%		
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%		
Détenteurs des actions Classe A	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%		
Détenteurs des actions Classe C	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%		
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants) . . .	376.0	377.0	378.0	379.0	380.0	381.0	382.0		
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	132.4	132.7	133.1	133.4	133.8	134.2	134.5		
Détenteurs des actions Classe A	159.6	160.1	160.7	161.2	161.8	162.4	162.9		
Détenteurs des actions Classe C	84.1	84.2	84.2	84.3	84.4	84.5	84.6		
Part: 13% capital en actions	48.9	49.0	49.1	49.3	49.4	49.5	49.7		
Part: DVC	35.2	35.2	35.1	35.1	35.0	35.0	34.9		
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%		
Détenteurs des actions Classe A	42.4%	42.5%	42.5%	42.5%	42.6%	42.6%	42.6%		
Détenteurs des actions Classe C	22.4%	22.3%	22.3%	22.2%	22.2%	22.2%	22.1%		
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%		
Part: DVC	9.4%	9.3%	9.3%	9.2%	9.2%	9.2%	9.1%		
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%		
Détenteurs des actions Classe A	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%		
Détenteurs des actions Classe C	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%		
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	8.0	9.0	10.0	11.0	12.0	13.0	14.0	15.0	16.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	2.9	3.2	3.6	4.0	4.3	4.7	5.0	5.4	5.8
Détenteurs des actions Classe A	2.6	2.9	3.2	3.5	3.8	4.2	4.5	4.8	5.1
Détenteurs des actions Classe C	2.6	2.9	3.2	3.5	3.8	4.2	4.5	4.8	5.1
Part: 13% capital en actions	1.0	1.2	1.3	1.4	1.6	1.7	1.8	2.0	2.1
Part: DVC	1.5	1.7	1.9	2.1	2.3	2.5	2.7	2.9	3.0
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	33.0	34.0	35.0	36.0	37.0	38.0	39.0	40.0	41.0
Allocation Finale									

175413

Détenteurs des actions Classe A	40.2%	40.2%	40.3%	40.3%	40.3%	40.4%	40.4%	40.4%	40.5%
Détenteurs des actions Classe C	24.7%	24.7%	24.6%	24.6%	24.6%	24.5%	24.5%	24.5%	24.4%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	11.7%	11.7%	11.6%	11.6%	11.6%	11.5%	11.5%	11.5%	11.4%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%
Détenteurs des actions Classe A	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%
Détenteurs des actions Classe C	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	333.0	334.0	335.0	336.0	337.0	338.0	339.0	340.0	341.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	116.9	117.2	117.6	118.0	118.3	118.7	119.0	119.4	119.8
Détenteurs des actions Classe A	136.7	137.2	137.7	138.2	138.7	139.3	139.8	140.3	140.8
Détenteurs des actions Classe C	79.5	79.6	79.7	79.8	79.9	80.1	80.2	80.3	80.4
Part: 13% capital en actions	43.3	43.4	43.6	43.7	43.8	43.9	44.1	44.2	44.3
Part: DVC	36.2	36.2	36.2	36.1	36.1	36.1	36.1	36.1	36.1
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%
Détenteurs des actions Classe A	41.0%	41.1%	41.1%	41.1%	41.2%	41.2%	41.2%	41.3%	41.3%
Détenteurs des actions Classe C	23.9%	23.8%	23.8%	23.8%	23.7%	23.7%	23.7%	23.6%	23.6%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	10.9%	10.8%	10.8%	10.8%	10.7%	10.7%	10.7%	10.6%	10.6%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%
Détenteurs des actions Classe C	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	358.0	359.0	360.0	361.0	362.0	363.0	364.0	365.0	366.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	125.9	126.2	126.6	127.0	127.3	127.7	128.0	128.4	128.8
Détenteurs des actions Classe A	149.8	150.4	150.9	151.4	152.0	152.5	153.1	153.6	154.1
Détenteurs des actions Classe C	82.3	82.4	82.5	82.6	82.7	82.8	82.9	83.0	83.1
Part: 13% capital en actions	46.5	46.7	46.8	46.9	47.1	47.2	47.3	47.5	47.6
Part: DVC	35.8	35.7	35.7	35.7	35.6	35.6	35.6	35.6	35.5
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%
Détenteurs des actions Classe A	41.8%	41.9%	41.9%	42.0%	42.0%	42.0%	42.0%	42.1%	42.1%
Détenteurs des actions Classe C	23.0%	23.0%	22.9%	22.9%	22.8%	22.8%	22.8%	22.7%	22.7%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	10.0%	10.0%	9.9%	9.9%	9.8%	9.8%	9.8%	9.7%	9.7%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%
Détenteurs des actions Classe C	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	383.0	384.0	385.0	386.0	387.0	388.0	389.0	390.0	391.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	134.9	135.2	135.6	136.0	136.3	136.7	137.0	137.4	137.8
Détenteurs des actions Classe A	163.5	164.0	164.6	165.2	165.7	166.3	166.8	167.4	168.0
Détenteurs des actions Classe C	84.6	84.7	84.8	84.9	85.0	85.0	85.1	85.2	85.3
Part: 13% capital en actions	49.8	49.9	50.1	50.2	50.3	50.4	50.6	50.7	50.8

175414

Part: DVC	34.9	34.8	34.8	34.7	34.7	34.6	34.6	34.5	34.5
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%
Détenteurs des actions Classe A	42.7%	42.7%	42.8%	42.8%	42.8%	42.9%	42.9%	42.9%	43.0%
Détenteurs des actions Classe C	22.1%	22.1%	22.0%	22.0%	22.0%	21.9%	21.9%	21.8%	21.8%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	9.1%	9.1%	9.0%	9.0%	9.0%	8.9%	8.9%	8.8%	8.8%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%
Détenteurs des actions Classe C	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)									
	17.0	18.0	19.0	20.0	21.0	22.0	23.0	24.0	25.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	6.1	6.5	6.8	7.2	7.6	7.9	8.3	8.6	9.0
Détenteurs des actions Classe A	5.4	5.8	6.1	6.4	6.7	7.0	7.4	7.7	8.0
Détenteurs des actions Classe C	5.4	5.8	6.1	6.4	6.7	7.0	7.4	7.7	8.0
Part: 13% capital en actions	2.2	2.3	2.5	2.6	2.7	2.9	3.0	3.1	3.3
Part: DVC	3.2	3.4	3.6	3.8	4.0	4.2	4.4	4.6	4.8
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)									
	42.0	43.0	44.0	45.0	46.0	47.0	48.0	49.0	50.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	15.1	15.5	15.8	16.2	16.6	16.9	17.3	17.6	18.0
Détenteurs des actions Classe A	13.4	13.8	14.1	14.4	14.7	15.0	15.4	15.7	16.0
Détenteurs des actions Classe C	13.4	13.8	14.1	14.4	14.7	15.0	15.4	15.7	16.0
Part: 13% capital en actions	5.5	5.6	5.7	5.9	6.0	6.1	6.2	6.4	6.5
Part: DVC	8.0	8.2	8.4	8.6	8.7	8.9	9.1	9.3	9.5
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)									
	67.0	68.0	69.0	70.0	71.0	72.0	73.0	74.0	75.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	24.1	24.5	24.8	25.2	25.6	25.9	26.3	26.6	27.0

Détenteurs des actions Classe A	21.4	21.8	22.1	22.4	22.7	23.0	23.4	23.7	24.0
Détenteurs des actions Classe C	21.4	21.8	22.1	22.4	22.7	23.0	23.4	23.7	24.0
Part: 13% capital en actions	8.7	8.8	9.0	9.1	9.2	9.4	9.5	9.6	9.8
Part: DVC	12.7	12.9	13.1	13.3	13.5	13.7	13.9	14.1	14.3
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)									
	92.0	93.0	94.0	95.0	96.0	97.0	98.0	99.0	100.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	33.1	33.5	33.8	34.2	34.6	34.9	35.3	35.6	36.0
Détenteurs des actions Classe A	29.4	29.8	30.1	30.4	30.7	31.0	31.4	31.7	32.0
Détenteurs des actions Classe C	29.4	29.8	30.1	30.4	30.7	31.0	31.4	31.7	32.0
Part: 13% capital en actions	12.0	12.1	12.2	12.4	12.5	12.6	12.7	12.9	13.0
Part: DVC	17.5	17.7	17.9	18.1	18.2	18.4	18.6	18.8	19.0
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)									
	117.0	118.0	119.0	120.0	121.0	122.0	123.0	124.0	125.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	42.1	42.5	42.8	43.2	43.6	43.9	44.3	44.6	45.0
Détenteurs des actions Classe A	37.4	37.8	38.1	38.4	38.7	39.0	39.4	39.7	40.0
Détenteurs des actions Classe C	37.4	37.8	38.1	38.4	38.7	39.0	39.4	39.7	40.0
Part: 13% capital en actions	15.2	15.3	15.5	15.6	15.7	15.9	16.0	16.1	16.3
Part: DVC	22.2	22.4	22.6	22.8	23.0	23.2	23.4	23.6	23.8
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%	19.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Détenteurs des actions Classe C	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%	32.0%
Valeur du capital (après rémunération des									
	142.0	143.0	144.0	145.0	146.0	147.0	148.0	149.0	150.0

175417

Détenteurs des actions Classe A	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%	46.0%
Détenteurs des actions Classe C	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%	18.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	217.0	218.0	219.0	220.0	221.0	222.0	223.0	224.0	225.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	78.1	78.5	78.8	79.2	79.6	79.9	80.3	80.6	81.0
Détenteurs des actions Classe A	83.2	83.6	84.1	84.6	85.1	85.6	86.0	86.5	87.0
Détenteurs des actions Classe C	55.7	55.9	56.0	56.2	56.4	56.5	56.7	56.8	57.0
Part: 13% capital en actions	28.2	28.3	28.5	28.6	28.7	28.9	29.0	29.1	29.3
Part: DVC	27.5	27.5	27.6	27.6	27.6	27.7	27.7	27.7	27.8
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	38.3%	38.4%	38.4%	38.5%	38.5%	38.5%	38.6%	38.6%	38.7%
Détenteurs des actions Classe C	25.7%	25.6%	25.6%	25.5%	25.5%	25.5%	25.4%	25.4%	25.3%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	12.7%	12.6%	12.6%	12.5%	12.5%	12.5%	12.4%	12.4%	12.3%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%	48.0%
Détenteurs des actions Classe C	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%	16.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	242.0	243.0	244.0	245.0	246.0	247.0	248.0	249.0	250.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	87.1	87.5	87.8	88.2	88.6	88.9	89.3	89.6	90.0
Détenteurs des actions Classe A	94.0	94.4	94.8	95.2	95.6	96.0	96.4	96.8	97.3
Détenteurs des actions Classe C	60.9	61.1	61.4	61.6	61.8	62.1	62.3	62.5	62.8
Part: 13% capital en actions	31.5	31.6	31.7	31.9	32.0	32.1	32.2	32.4	32.5
Part: DVC	29.5	29.6	29.7	29.8	29.9	30.0	30.1	30.2	30.3
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	38.8%	38.8%	38.8%	38.9%	38.9%	38.9%	38.9%	38.9%	38.9%
Détenteurs des actions Classe C	25.2%	25.2%	25.2%	25.1%	25.1%	25.1%	25.1%	25.1%	25.1%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	12.2%	12.2%	12.2%	12.1%	12.1%	12.1%	12.1%	12.1%	12.1%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	41.0%	41.0%	41.0%	41.0%	41.0%	41.0%	41.0%	41.0%	41.0%
Détenteurs des actions Classe C	23.0%	23.0%	23.0%	23.0%	23.0%	23.0%	23.0%	23.0%	23.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	267.0	268.0	269.0	270.0	271.0	272.0	273.0	274.0	275.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	95.3	95.6	95.9	96.2	96.5	96.8	97.2	97.5	97.8
Détenteurs des actions Classe A	105.2	105.7	106.2	106.6	107.1	107.6	108.0	108.5	109.0
Détenteurs des actions Classe C	66.5	66.7	66.9	67.2	67.4	67.6	67.8	68.0	68.3
Part: 13% capital en actions	34.7	34.8	35.0	35.1	35.2	35.4	35.5	35.6	35.8
Part: DVC	31.8	31.9	32.0	32.1	32.1	32.2	32.3	32.4	32.5
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.7%	35.7%	35.7%	35.6%	35.6%	35.6%	35.6%	35.6%	35.6%
Détenteurs des actions Classe A	39.4%	39.4%	39.5%	39.5%	39.5%	39.5%	39.6%	39.6%	39.6%
Détenteurs des actions Classe C	24.9%	24.9%	24.9%	24.9%	24.9%	24.8%	24.8%	24.8%	24.8%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	11.9%	11.9%	11.9%	11.9%	11.9%	11.8%	11.8%	11.8%	11.8%

Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	31.1%	31.1%	31.1%	31.1%	31.1%	31.1%	31.1%	31.1%	31.1%
Détenteurs des actions Classe A	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%	46.9%
Détenteurs des actions Classe C	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%	22.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	292.0	293.0	294.0	295.0	296.0	297.0	298.0	299.0	300.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	102.9	103.2	103.5	103.8	104.1	104.4	104.7	105.0	105.3
Détenteurs des actions Classe A	116.3	116.7	117.1	117.6	118.0	118.4	118.9	119.3	119.7
Détenteurs des actions Classe C	72.8	73.1	73.4	73.7	73.9	74.2	74.5	74.7	75.0
Part: 13% capital en actions	38.0	38.1	38.2	38.4	38.5	38.6	38.7	38.9	39.0
Part: DVC	34.9	35.0	35.2	35.3	35.4	35.6	35.7	35.9	36.0
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%
Détenteurs des actions Classe A	39.8%	39.8%	39.8%	39.9%	39.9%	39.9%	39.9%	39.9%	39.9%
Détenteurs des actions Classe C	24.9%	25.0%	25.0%	25.0%	25.0%	25.0%	25.0%	25.0%	25.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	11.9%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%	30.0%
Détenteurs des actions Classe A	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%	43.0%
Détenteurs des actions Classe C	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	317.0	318.0	319.0	320.0	321.0	322.0	323.0	324.0	325.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	111.2	111.6	111.9	112.3	112.6	113.0	113.3	113.7	114.0
Détenteurs des actions Classe A	128.4	128.9	129.4	129.9	130.5	131.0	131.5	132.0	132.5
Détenteurs des actions Classe C	77.4	77.5	77.7	77.8	77.9	78.1	78.2	78.4	78.5
Part: 13% capital en actions	41.2	41.3	41.5	41.6	41.7	41.9	42.0	42.1	42.3
Part: DVC	36.2	36.2	36.2	36.2	36.2	36.2	36.2	36.2	36.3
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%
Détenteurs des actions Classe A	40.5%	40.5%	40.6%	40.6%	40.6%	40.7%	40.7%	40.7%	40.8%
Détenteurs des actions Classe C	24.4%	24.4%	24.3%	24.3%	24.3%	24.2%	24.2%	24.2%	24.2%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	11.4%	11.4%	11.3%	11.3%	11.3%	11.2%	11.2%	11.2%	11.2%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%	34.9%
Détenteurs des actions Classe A	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%	51.1%
Détenteurs des actions Classe C	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%	14.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	342.0	343.0	344.0	345.0	346.0	347.0	348.0	349.0	350.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	120.1	120.5	120.8	121.2	121.6	121.9	122.3	122.6	123.0
Détenteurs des actions Classe A	141.3	141.9	142.4	142.9	143.4	143.9	144.5	145.0	145.5
Détenteurs des actions Classe C	80.5	80.7	80.8	80.9	81.0	81.1	81.3	81.4	81.5
Part: 13% capital en actions	44.5	44.6	44.7	44.9	45.0	45.1	45.2	45.4	45.5
Part: DVC	36.1	36.1	36.1	36.1	36.0	36.0	36.0	36.0	36.0
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%	35.1%
Détenteurs des actions Classe A	41.3%	41.4%	41.4%	41.4%	41.5%	41.5%	41.5%	41.5%	41.6%

175419

Détenteurs des actions Classe C	23.5%	23.5%	23.5%	23.4%	23.4%	23.4%	23.4%	23.3%	23.3%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	10.5%	10.5%	10.5%	10.4%	10.4%	10.4%	10.4%	10.3%	10.3%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%	52.0%
Détenteurs des actions Classe C	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%	12.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	367.0	368.0	369.0	370.0	371.0	372.0	373.0	374.0	375.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	129.1	129.5	129.8	130.2	130.6	130.9	131.3	131.6	132.0
Détenteurs des actions Classe A	154.7	155.2	155.8	156.3	156.8	157.4	157.9	158.5	159.0
Détenteurs des actions Classe C	83.2	83.3	83.4	83.5	83.6	83.7	83.8	83.9	84.0
Part: 13% capital en actions	47.7	47.8	48.0	48.1	48.2	48.4	48.5	48.6	48.8
Part: DVC	35.5	35.5	35.4	35.4	35.4	35.3	35.3	35.3	35.3
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%
Détenteurs des actions Classe A	42.1%	42.2%	42.2%	42.2%	42.3%	42.3%	42.3%	42.4%	42.4%
Détenteurs des actions Classe C	22.7%	22.6%	22.6%	22.6%	22.5%	22.5%	22.5%	22.4%	22.4%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	9.7%	9.6%	9.6%	9.6%	9.5%	9.5%	9.5%	9.4%	9.4%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%	54.0%
Détenteurs des actions Classe C	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)	392.0	393.0	394.0	395.0	396.0	397.0	398.0	399.0	400.0
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B	138.1	138.5	138.8	139.2	139.6	139.9	140.3	140.6	141.0
Détenteurs des actions Classe A	168.5	169.1	169.6	170.2	170.8	171.3	171.9	172.4	173.0
Détenteurs des actions Classe C	85.4	85.4	85.5	85.6	85.7	85.8	85.8	85.9	86.0
Part: 13% capital en actions	51.0	51.1	51.2	51.4	51.5	51.6	51.7	51.9	52.0
Part: DVC	34.4	34.4	34.3	34.3	34.2	34.2	34.1	34.1	34.0
Allocation Finale (%Valeur du capital)									
Détenteurs des actions Classe B	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%	35.2%
Détenteurs des actions Classe A	43.0%	43.0%	43.1%	43.1%	43.1%	43.2%	43.2%	43.2%	43.3%
Détenteurs des actions Classe C	21.8%	21.7%	21.7%	21.7%	21.6%	21.6%	21.6%	21.5%	21.5%
Part: 13% capital en actions	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%	13.0%
Part: DVC	8.8%	8.7%	8.7%	8.7%	8.6%	8.6%	8.6%	8.5%	8.5%
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)									
Détenteurs des actions Classe B	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%	56.0%
Détenteurs des actions Classe C	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%	8.0%
									>400 Euro
									Additionnel (1)
Valeur du capital (après rémunération des dirigeants)									1.00
Allocation Finale									
Détenteurs des actions Classe B									0.36
Détenteurs des actions Classe A									0.51
Détenteurs des actions Classe C									0.13
Part: 13% capital en actions									0.13

Part: DVC	-
Allocation Finale (%Valeur du capital)	
Détenteurs des actions Classe B	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	51.0%
Détenteurs des actions Classe C	13.0%
Part: 13% capital en actions	13.0%
Part: DVC	-
Allocation Finale (% du capital pour un euro additionnel)	
Détenteurs des actions Classe B	36.0%
Détenteurs des actions Classe A	51.0%
Détenteurs des actions Classe C	13.0%

Note:

(1) Pour chaque euro de capital supérieur a €400 MM, la répartition du capital sera de 51% pour les Détenteurs des actions Classe A, 36% pour les Détenteurs des actions Classe B et 13% pour les Détenteurs des actions Classe C

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille six cents euros (EUR 1.600,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire soussigné par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: A. MAUSKE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 octobre 2014. LAC/2014/49336. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 28 octobre 2014.

Référence de publication: 2014191606/1459.

(140192241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Lux Star International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.494.

Dépôt Rectificatif du dépôt L140194254 du 3 novembre 2014

Les comptes annuels au 31 octobre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014174701/10.

(140199984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2014.

Caliope International Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 44.122.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

Le Mandataire

Référence de publication: 2014173528/13.

(140199213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Sogeprom sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1474 Luxembourg, 7, Sentier de l'Espérance.

R.C.S. Luxembourg B 140.664.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 11 novembre 2014.

Signature.

Référence de publication: 2014174935/10.

(140199684) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2014.

Savo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 84.870.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2014.

Référence de publication: 2014174922/10.

(140199968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2014.

E.V.R. S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 160.530.

RECTIFICATIF

Remplace la première version des comptes annuels au 31 décembre 2013 publiés au RCS le 29/09/2014 sous le numéro L140170982

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014176819/11.

(140202440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Exmar Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 35.901.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014176832/11.

(140202868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

NOCLANA Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 162.932.

Le bilan de la société au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2014176368/12.

(140202274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2014.

Company and Accounting Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 29.633.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014176785/9.

(140203005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Crane S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CRANE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2014176792/11.

(140202707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Delfin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 117.420.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Romolo Bardin

Manager

Référence de publication: 2014176809/12.

(140203073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Crane S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.345.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 23 juin 2014

Deuxième résolution

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat d'Administrateur de Maître Frédéric NOEL, avocat, né à Algrange, France, le 13 septembre 1967, domicilié professionnellement à Luxembourg au 4 rue de l'Eau - L-1449 Luxembourg, de Maître Stéphanie COLLMANN, avocate, née à Greutzwald, France, le 7 janvier 1977, domiciliée professionnellement à Luxembourg au 60 Grand-rue - L-1660 Luxembourg et de Monsieur Romain WAGNER, expert-comptable, né à Esch /Alzette, Luxembourg, le 26 juin 1967, domicilié professionnellement à Luxembourg au 45, route d'Arlon - L-1140 Luxembourg, ainsi que celui de Commissaire de la société "BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l.", ayant son siège à L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 33.849, pour une période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CRANE S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2014176791/22.

(140202697) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Eurologic SARL, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 37.500,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 167.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Référence de publication: 2014176822/10.

(140203129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

CVC Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 139.416.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 novembre 2014.

Référence de publication: 2014176796/10.

(140202457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

CNR International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 88.245.

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg
(conforme Art. 316 du loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 13 novembre 2014.

Cornelia Mettlen

Manager A

Référence de publication: 2014176783/13.

(140202414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

CSD Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 177.115.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale en date du 9 octobre 2014

- L'assemblée accepte la démission en tant que gérants, avec effet immédiat de:

* Monsieur Li Wei, avec adresse professionnelle au 8, Long Ao North Road, CHN - Lixia District, Jinan, Shandong,

* Monsieur Yan Meng, avec adresse professionnelle au 8, Long Ao North Road, CHN - Lixia District, Jinan, Shandong,

* Monsieur Shaomin Wang, avec adresse professionnelle au 8, Long Ao North Road, CHN -Lixia District, Jinan, Shandong,

* Monsieur Wei Zhu, avec adresse professionnelle au 8, Long Ao North Road, CHN - Lixia District, Jinan, Shandong,

- L'assemblée nomme en tant que gérante de la société, pour une durée indéterminée:

* Madame Weimin Guan, née le 3 février 1970 à Shandong, avec adresse professionnelle au 8, Long Ao North Road, CHN - Lixia District, Jinan, Shandong.

Luxembourg, le 9 octobre 2014.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2014176795/21.

(140202359) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Dakimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Strassen, 40-42, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 71.978.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014176806/9.

(140202829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

DCC Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.

R.C.S. Luxembourg B 131.040.

Par la présente, nous donnons notre démission comme administrateur et administrateur-délégué de la société et ceci avec effet immédiat.

Luxembourg, le 13 novembre 2014.

Solero S.A.

Référence de publication: 2014176808/11.

(140202330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Ellen Enterprises S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 171.464.

Veillez noter que Nicolaas Johannes Alexander van Zeeland et Michelle Carvill démissionnent, de leur mandat de Gérant de la société Ellen Enterprises S.à r.l. ayant son siège social au 64 rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg à compter du 13 novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.

Domiciliataire de sociétés

Référence de publication: 2014176820/14.

(140202367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

European Data Hub SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 136.069.

Lors de l'assemblée générale ordinaire en date du 2 octobre 2014, les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué, du président et du commissaire aux comptes sont prolongés jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2019, qui se tiendra en l'an 2020:

- M. Aloyse WAGNER, administrateur de catégorie A et président du conseil d'administration,
- M. Tom WAGNER, administrateur de catégorie A,
- M. Luc TAPPELLA, administrateur de catégorie A,
- M. Jürgen KOCKELMANN, administrateur de catégorie B et Geschäftsführer (administrateur-délégué),
- M. Patrice ROY, administrateur de catégorie B,
- G.T. Fiduciaires S.A., commissaire aux comptes. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 2014.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2014176823/20.

(140202713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

EHS S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 19, Duarrefstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 139.598.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014176837/10.

(140203209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

EIF Germany S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 7.536.900,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 112.009.

Le bilan de la société au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2014176838/10.

(140202492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

CoDeLux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 74.166.

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/13 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

CODELUX S.A.

Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2014176784/13.

(140202800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

European Directories Midco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 155.418.

Suite aux résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 22 septembre 2014 la décision suivante a été prise:

- Démission du délégué à la gestion journalière suivant à compter du 1^{er} novembre 2014:

Madame Minna Dahlström, née le 10 avril 1973 à Kuopio, Finlande, demeurant au Kartanonpolku 4 A 1, 02360, Espoo, Finlande.

- Nomination du délégué à la gestion journalière suivant à compter du 1^{er} novembre 2014 pour une durée indéterminée:

Monsieur Germon H. Knoop, né le 19 décembre 1965 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant au Piritanaukio 2 B 023, 00150 Helsinki, Finlande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

European Directories Midco S.à r.l.

Nathalie S.E. Chevalier

Gérant

Référence de publication: 2014176825/21.

(140202353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Europrop Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 30.519.

Le bilan au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014176826/9.
(140202408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Crane S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 79, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 144.345.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CRANE S.A.
Société Anonyme

Référence de publication: 2014176793/11.
(140202710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Delfin Finance SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 181.283.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 13 novembre 2014

En date du 13 novembre 2014, l'Assemblée Générale de la société Delfin Finance SA a approuvé la proposition de transférer le siège social de la Société du 26b Boulevard Royal, 2449 Luxembourg au 7, rue de la Chapelle, 1325 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 novembre 2014.
Romolo Bardin
Manager

Référence de publication: 2014176800/14.
(140202812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

DBL Tobacco Company Ltd. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 31, rue de Hollerich.
R.C.S. Luxembourg B 57.904.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 janvier 2002 que:

"The shareholders decide to convert the registered capital of the company from 500.000.-LUF (12.394,68 €) into 12.500.- € (504.248.- LUF). The capital increase of 105,32 € will be paid in by the partners. Accordingly the registered capital will be represented by 500 shares of 25.- € each"

Suit la traduction en français:

L'Assemblée Générale décide de convertir le capital social de 500.000.- LUF (12.394,68 €) jusqu'à concurrence de 12.500.- € (504.248,75 LUF). Le capital social sera donc augmenté de 105,32 €. Dorénavant le capital social sera représenté par 500 parts à 25.- €.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2002.
DBL TOBACCO COMPANY Ltd S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2014176807/20.
(140202980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Northland Resources SE, Société Européenne.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 151.150.

Monsieur Sissel DANIELSEN a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 17 octobre 2014.

Monsieur Olli Tapani VAARTIMO a démissionné de son mandat de membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 13 octobre 2014.

Monsieur Leif Christian SALOMONSEN a démissionné de son mandat de membre du conseil d'administration de la Société avec effet au 16 octobre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2014.

Northland Resources SE

Signature

Référence de publication: 2014177053/17.

(140202775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Optimiis SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 33, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 176.562.

Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/10/2014 à 15 h

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13/10/2014, que l'assemblée générale a, à l'unanimité:

1. - Décidé de transférer le siège social de la société du 28 Rue Alfred de Musset L-2175 Luxembourg au 33 Boulevard Grande Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, avec effet immédiat.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus par leur nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé la présente minute

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13/10/2014.

Mr Willy LEGENDRE / Mme C. SIMON / Mme Aurélie VERDE

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2014177074/18.

(140202402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Open End S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4410 Soleuvre, 9A, Um Woeller.
R.C.S. Luxembourg B 64.077.

Extrait de cession de parts sociales

Suite à la cession de parts sociales en date du 20 décembre 2013, nous confirmons que les associés de la société sont désormais:

- LUBERON INVEST S.A., ayant son siège social au 6 rue Laangert, L-4971 Bettange/Mess, immatriculée au RCS sous le numéro B183 365: 111 parts sociales.

- Monsieur Daniel Thilmany, né le 17/08/1965 à Luxembourg, demeurant au 6 rue Laangert, L-4971 Bettange/Mess: 1 041 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

OPEN END S.à.r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2014177073/19.

(140202322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Orthopédie Pro-Technik, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8041 Strassen, 124A, rue des Romains.
R.C.S. Luxembourg B 45.349.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014177075/9.
(140203216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Metalica S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 101.889.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014177037/10.

(140202549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Nile Capital III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 155.453.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 13 novembre 2014

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez noter que l'adresse professionnelle des gérants, Messieurs Pierre CLAUDEL, Christophe-Emmanuel SACRE et Jérôme DEVILLET, se trouve dorénavant à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour Nile Capital III S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014177051/16.

(140202984) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Numisma Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 183.059.

Cession de parts sociales

Il résulte d'une cession de part sociales effectuée en date du 15 octobre 2014 que:

- La société ALASSIA S.A. a cédé les 11 parts sociales qu'elle détenait dans la société NUMISMA INVEST S.A.R.L. à la société ATOLES S.A.R.L. demeurant au 25B boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.327

- La société ARAGO S.A. a cédé les 11 parts sociales qu'elle détenait dans la société NUMISMA INVEST S.A.R.L. à la société ATOLES S.A.R.L. demeurant au 25B boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.327

Suite à ces transferts, les parts sociales de la société NUMISMA INVEST S.A.R.L. sont désormais détenues comme suit:

ATOLES S.A.R.L.: 33 parts sociales

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014177057/19.

(140202988) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Otti S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 67.112.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OTTI S.A.

Référence de publication: 2014177080/10.

(140202914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Otti S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 67.112.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

OTTI S.A.

Référence de publication: 2014177081/10.

(140202915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Petrusse European Clo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 100.018.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 Novembre 2014.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2014177104/13.

(140202681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Osborne & Moore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 25.170.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 10 octobre 2014, que l'Assemblée a pris la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission des administrateurs suivants:

- Mirko La Rocca employé privé demeurant professionnellement au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,
- Giovanni Patri employé privé demeurant professionnellement au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Monsieur Roberto Carbonetti employé privé demeurant professionnellement au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer aux fonctions d'administrateur unique Madame Elena Staicu, née le 9 août 1986 à Ors Hirsova Jud. Constanta et demeurant à 907095 Crucea, Jud Constanta Str Morii, 19, Romania.

Le mandat de l'administrateur unique ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014177078/21.

(140202513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

MG Ex-US S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 34.193,83.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 181.672.

In the year two thousand and fourteen, on the thirteenth day of the month of October.

Before Us, Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. RT Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 32, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 181.336, ("RT HOLDING");

2. MG Ex US Holding S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 32, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 181.386 ("MG Ex US Holding");

here represented by Mrs. Sofia Da Chao, employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxies established under private seal.

I. The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

II. The appearing parties declare being the shareholders (the "Shareholders") of MG Ex-US S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 32, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 181.672, incorporated by a deed of the Notary Francis Kessler of 18 October 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 3287, page 157755 on 24 December 2013 (the "Company").

III. The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by a deed of the Notary Francis Kessler of 18 October 2013, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 496, page 23769 on 24 February 2014.

IV. The appearing parties, duly represented, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. Cancellation of the nominal value of the share Capital of the Company;

2. Conversion of the share capital of the Company on the basis of the foreign exchange rate (USD 0,7319) with effect on 18 October 2013 from EUR 25,025.- (twenty five thousand twenty five Euro) to USD 34,191.83.- (thirty-four thousand, one hundred ninety-one US Dollars and eighty-three cent) divided into 1001 (one thousand one) Shares (parts sociales).

3. Amendment of Article 6 paragraph 1 of the articles of association of the Company, as amended from time to time (the "Articles") in order to reflect the resolution to be adopted above;

4. Retroactive modification of the Company's first financial year which shall run from the date of the incorporation of the Company to 31 December 2013; and

5. Miscellaneous.

The appearing parties have requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Shareholders RESOLVE to cancel the par value of the Shares.

Second resolution

The Shareholders RESOLVE to convert the share capital of the Company on the basis of the foreign exchange rate (USD 0,7319) with effect on 18 October 2013 from EUR 25,025.- (twenty five thousand twenty five Euro) to USD 34,191.83.- (thirty-four thousand, one hundred ninety-one US Dollars and eighty-three cent) divided into 1001 (one thousand one) Shares (parts sociales).

Third resolution

So as to reflect the above resolution, the Shareholders RESOLVE to amend paragraph 1 of the Article 6. of the Articles which shall forthwith read as follows:

“ **Art. 6. Paragraph 1.** The Company issued share capital is set at USD 34,191.83.- (thirty-four thousand, one hundred ninety-one US Dollars and eighty-three cent) divided into 1001 (one thousand one) Shares (parts sociales), without par value”

Fourth resolution

The Shareholders RESOLVE to retroactively modify the Company's first financial year which shall run from the date of the incorporation of the Company to 31 December 2013.

Declaration

Whereof, the present deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, she signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le treize octobre.

Par-devant Nous, Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. RT HOLDING S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 32, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181.336 (“RT HOLDING”);

2. MG Ex US Holding S.à r.l. une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 32, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181.386 (“RT HOLDING”);

ici représentées par Mme. Sofia Da Chao, employée privée, résidant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu de procurations données sous seing privé.

I. Lesdites procurations signées ne varient par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumise aux fins d'enregistrement.

II. Les comparants déclarent être les associés (les «Associés») de MG Ex-US S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existante selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 32, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181.672, constituée par acte du notaire Francis Kessler en date du 18 octobre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 3287, page 157755 du 24 décembre 2013 (la «Société»).

III. Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire Francis Kessler en date du 18 octobre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 496, page 23769 du 24 février 2014.

IV. Les comparants, représentés comme mentionné ci-dessus, reconnaît d'être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Annulation de la valeur nominale des parts sociales de la Société;

2. Conversion du capital social de la société sur base du taux de change (USD 0,7319) avec effet au 18 octobre 2013 de EUR 25, 025.- (vingt cinq mille vingt cinq Euro) à USD 34,191.83.- (trente - quatre mille, cent quatre-vingt-onze US Dollars et quatre-vingt-trois cent) divisé en 1001 (mille et une) Parts Sociales;

3. Modification du paragraphe 1 de l'Article 6. des statuts de la Société, de façon à y refléter les modifications décidées sous les points ci-dessous;

4. Modification rétroactive du premier exercice social de la société, qui court à compter de la date de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2013, et

5. Divers.

Les parties comparantes ont requis le notaire instrumentant de prendre acte des résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés DECIDENT d'annuler la valeur nominale des parts sociales du Capital Social de la Société.

175432

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT de convertir le capital social de la Société sur base du taux de change (USD 0,7319) avec effet au 18 octobre 2013 de EUR 25, 025.- (vingt-cinq mille vingt-cinq Euro) à USD 34,191.83.- (trente - quatre mille, cent quatre-vingt-onze US Dollars et quatre-vingt-trois cent) divisé en 1001 (mille et une) Parts Sociales.

Troisième résolution

Afin de refléter les résolutions adoptées ci-dessus, les Associés DECIDENT de modifier le paragraphe 1 de l'Article 6 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Paragraphe 1.** Le capital émis de la Société est fixé à USD 34,191.83.- (trente - quatre mille, cent quatre-vingt-onze US Dollars et quatre-vingt-trois cents) divisé en 1001 (mille et une) Parts Sociales, sans valeur nominale».

Quatrième résolution

Les Associés DECIDENT de modifier rétroactivement le premier exercice social qui court à compter de la date de la Constitution de la société et se termine le 31 décembre 2013.

Déclaration

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 15 octobre 2014. Relation: EAC/2014/13974. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2014177039/131.

(140202343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Compagnie Européenne de Commerce S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-Rue.

R.C.S. Luxembourg B 191.670.

—
STATUTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-sept octobre.

Pardevant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-duché de Luxembourg.

A COMPARU:

SECURE INVEST HOLDING S.A., société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 4 Grand-Rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B numéro 189.679,

ici représentée par Madame Cristiana VALENT, employée, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, par son mandataire, a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle constitue par les présentes:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de "Compagnie Européenne de Commerce S.A."

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration

à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra revus par la lettre transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et faire mettre en valeur ces titres et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra également accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition, la gestion et la vente, sous quelque forme que ce soit, de tous biens immobiliers situés au Luxembourg ou à l'étranger.

En général, la Société pourra prendre toute mesure de contrôle et de surveillance pour sauvegarder ses droits et pourra, aux conditions et dans les termes loi, réaliser toute opération financière, mobilière, immobilière, commerciale et industrielle qu'elle jugera utile à la réalisation et au développement de son objet social.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente-et-un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions ayant chacune une valeur nominale de cents euros (EUR 100,-).

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Si toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique (l'administrateur Unique) qui assume alors tous les droits, devoirs et obligations du Conseil d'administration.

Art. 7. Le conseil d'administration élira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances. Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 12. La Société sera engagée, en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière), vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux administrateurs de la Société, ou (ii) dans le cas d'un administrateur unique, la signature de l'Administrateur Unique, ou (iii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois de juin à 14.30 heures. Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix. La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2015.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2016.

Souscription et Paiement

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés les trois cent dix (310) actions ont été souscrites par la société « SECURE INVEST HOLDING S.A. », prénommée et de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

175435

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de mille cent cinquante euros.

Décisions de l'actionnaire unique

La partie comparante prédésignée, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Paolo BETTIOL, employé, né le 22 mars 1981 à Montebelluna (Italie), résidant professionnellement à 4, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

- Monsieur Hassane DIABATE, employé, né le 04 avril 1971 à Treichville (Côte d'Ivoire), résidant professionnellement à 4, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

- Monsieur Vivian CALLAY, employé, né le 10 juillet 1977 à Ajaccio, France, demeurant professionnellement à 4, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

2.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

BLUE LINE CONSULTING S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 4, Grand-Rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B numéro 190.240.

3.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statueront sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2019.

4.- Le siège social de la société est fixé au 4, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Cristiana VALENT, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 31 octobre 2014. Relation GRE/2014/4255. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2014174408/158.

(140199997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2014.

RDF Réalisations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4942 Bascharage, 3, rue de la Résistance.

R.C.S. Luxembourg B 162.980.

Le Bilan abrégé au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Référence de publication: 2014174033/10.

(140198575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 novembre 2014.

Beheer- en Beleggingsmaatschappij Holwoni B.V., S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 148.908.

EXTRAIT

Suite à la fusion par absorption entre la société HOLWONI INTERNATIONAL S.à r.l. et la société SOFRALUX S.A., Société Anonyme en date du 30/08/2011, le nouvel associé unique de la société «Beheer- en Beleggingsmaatschappij Holwoni B.V., S.à.r.l.» est:

SOFRALUX S.A., Société Anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B55.460, ayant son siège social au 46A avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

SOFRALUX S.A., Société Anonyme détient 800 parts sociales de la société «Beheer- en Beleggingsmaatschappij Holwoni B.V., S.à.r.l.».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014176718/16.

(140203065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Bise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6673 Mertert, 25, Cité Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 107.141.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 11 novembre 2014 à Mertert

L'assemblée accepte la démission de «Monique NOVAIS» de son poste de commissaire aux comptes avec effet à ce jour.

Il est décidé de nommer en remplacement au poste de commissaire aux comptes la société «AUDIEX S.A.» avec siège social à L-1911 Luxembourg, rue du Laboratoire 9 et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le n° B 65 469.

Son mandat prendra effet à partir de ce jour et prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2014175911/16.

(140201606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2014.

Cannelle Private S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 159.879.

Par décision du Conseil d'administration du 06 octobre 2014:

KOFFOUR S.A., société anonyme, R.C.S. Luxembourg B-86086, 42 rue de la Vallée, L -2661 Luxembourg, a désigné, avec effet immédiat, comme représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour son compte au conseil d'administration de la société CANNELLE PRIVATE S.A. SPF; Monsieur Eric BREUILLE, 42 rue de la Vallée, L - 2661 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Guy Baumann, démissionnaire.

Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Pour: CANNELLE PRIVATE S.A. SPF

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2014176768/17.

(140202742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2014.

Second Euro Industrial Thouars S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 97.139.

In the year two thousand and fourteen, on the sixteenth of October.

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Second Euro Industrial Properties S.à r.l., a private limited company having its registered office in L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg number B 96048,

represented by Mrs Arlette Siebenaler, private employee, residing professionally at L-1319 Luxembourg, 101, rue de Cents, by virtue of a proxy given under private seal.

The aforementioned proxy, being initialled "ne varietur" by the proxy holder and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearing party, acting under the given authority, has requested the undersigned notary to draw up what follows:

The appearing party is the sole shareholder of the limited liability company "Second Euro Industrial Thouars S.à r.l.", having its registered office in L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg number B 97.139, incorporated by a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on the 20th of November 2003, published in the Mémorial C number 1328 of the 12th of December 2003 (the "Company").

The appearing party recognizes to have full knowledge of the decisions to be taken on basis of the following agenda:

175437

Agenda

1. Transfer of the registered office to L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
2. Amendment of article 5 of the articles of incorporation.
3. Miscellaneous

That the appearing party has taken the following resolution:

Sole resolution

The sole shareholder decides to transfer the registered office to L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann and to amend article 5 of the articles of incorporation as follows:

“ **Art. 5.** The registered office of the Company is established in the municipality of Schuttrange. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.”

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at EUR 1,000.-.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day name at the beginning of this document.

This document having been read to the proxy-holder, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with us notary this original deed.

Suit la version française de texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le seize octobre.

Par-devant Nous, Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Second Euro Industrial Properties S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann, R.C.S. Luxembourg numéro B 96048,

représentée par Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue de Cents, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La partie comparante a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

La partie comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée «Second Euro Industrial Thouars S.à r.l.», ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon, R.C.S. Luxembourg numéro B 97.139, constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire alors de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 20 novembre 2003, publié au Mémorial C numéro 1328 du 12 décembre 2003, («la Société»).

La partie comparante reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Transfer du siège social vers L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
2. Modification de l'article 5 des statuts.
3. Divers.

Que la partie comparante a pris les résolutions suivantes:

Unique résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social vers L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann et de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

« **Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Schuttrange. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à EUR 1.000.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. SIEBENALER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 octobre 2014. Relation: LAC/2014/49300. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 6 novembre 2014.

Référence de publication: 2014170688/84.

(140195058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 novembre 2014.

Nido London S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 162.742.

In the year two thousand fourteen, the twenty-sixth day of September,
before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

1. "Coral Portfolio S.C.A. SICAV-SIF", a Luxembourg société d'investissement à capital variable organised as a fonds d'investissement à capital variable in the form of a société en commandite par actions, having its registered office at 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 144.034, duly represented by its general partner, "Coral S.à r.l.", itself a Luxembourg société à responsabilité limitée with a share capital of EUR 12.500, having its registered office at 151, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 144.224 and acting with respect to its "Coral Student Portfolio" compartment;

2. "Deutsche Bank (Cayman) Limited", an exempted company with limited liability incorporated in the Cayman Islands under the Companies Law (2007 Revision) of the Cayman Islands, with its registered office at P.O. Box 1984, Boundary Hall, Cricket Square, KY - KY1-11404 George Town, Grand Cayman, Cayman Islands;

3. "Nina Student Investments LLC", a limited liability company existing under the laws of Delaware, United States of America, having its registered office at 19C, Trolley Sq Ste 26, Wilmington, Delaware 1980, United States of America, and registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 5128855,

4. "Hampton Accommodations Limited", a company existing under the laws of Malta, having its registered address is at 157 Archbishop Street, Valletta VLT 1440, Malta and registered with the Maltese Registry of Companies under number C 56963,

the above appearing parties being all hereby represented by Mrs. Aleksandra SAJKIEWICZ, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of four (4) proxies given under private seal.

Said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as aforesaid, are the sole shareholders of "Nido London S.à r.l.", a private limited liability company (société à responsabilité limitée) duly organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on May 6th, 2011 pursuant to a deed of Maître Francis KESSELER, notary residing in Esch-sur-Alzette, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on October 6th, 2011 under number 2390,

registered with the Register of Commerce and Companies (R.C.S. Luxembourg) under number B 162.742 (the Company).

The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, on 11 June 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 31 July 2013 under number 1848.

The Shareholders, represented as aforesaid and representing the entirety of the share capital, have requested the undersigned notary to act the resolutions contained into the following agenda:

Agenda:

1. Change of the financial year of the Company so that such financial year begins on the first (1) of August of each year and ends on the thirty-first (31) of July of the following year, it being understood that the current financial year, which started on 1 January 2014, shall be ended as of 31 July 2014;
2. Amendment to article 15.1 of the Articles of the Company in order to reflect the change of financial year specified under item (1.) above; and
3. Miscellaneous.

Sole resolution

The Shareholders resolve to change the financial year of the Company so that such financial year begins on the first (1) of August of each year and ends on the thirty-first (31) of July of the following year.

In light of the above, the Shareholders resolve to amend article 15.1 of the Articles of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

“ **15.1.** The financial year begins on the first (1) of August of each year and ends on the thirty-first (31) of July of the following year.”

As a consequence of the foregoing, the Shareholders acknowledge that the current financial year, which started retroactively on 1 January 2014, shall be ended retroactively as of 31 July 2014; and the new financial year shall begin with effect as of 1 August 2014 and end on 31 July 2015.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately eight hundred Euro (EUR 800.-).

WHEREOF, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-six septembre,

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

1. «Coral Portfolio S.C.A. SICAV-SIF», une société d'investissement à capital variable luxembourgeoise organisée comme un fonds d'investissement à capital variable sous la forme d'une société en commandite par actions, dont le siège social se situe au 2, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg), sous le numéro B 144.034, représentée par son associé commandité, Coral S.à.r.l., elle même société à responsabilité limitée luxembourgeoise avec un capital social de EUR 12.500, dont le siège social se situe au 151, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg), sous le numéro B144.224 et actant sous respect de son "Coral Student Portfolio" compartiment;

2. «Deutsche Bank (Cayman) Limited», une société exonérée avec responsabilité limitée immatriculée aux Iles Cayman selon la législation des Sociétés (Révisions 2007) des Iles Cayman, dont le siège social se situe à P.O. Box 1984, Boundary Hall, Cricket Square, KY - KY1-11404 George Town, Grand Cayman, Iles Cayman;

3. «Nina Student Investments LLC», une société à responsabilité limitée régie et constituée selon la législation du Delaware, Etats Unis d'Amérique, dont le siège social se situe au 19C, Trolley Sq Ste 26, Wilmington, Delaware 1980, Etats Unis d'Amérique, immatriculée au Secrétariat de l'Etat du Delaware sous le numéro 5128855; et

4. «Hampton Accommodations Limited», une société constituée selon les lois de Malte, dont le siège social se situe au 157 Archbishop Street, Valletta VLT 1440, Malte et immatriculée au Registre des Sociétés de Malte sous le numéro C 56963,

représentées par Me Aleksandra SAJKIEWICZ, avocate, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de quatre (4) procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par la mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et par le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme ci-avant, sont les seules et uniques associés (les «Associés») de «Nido London S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie et constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 6

Mai 2011 suivant un acte de Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 6 Octobre 2011 numéro 2390,

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg (R.C.S. Luxembourg) sous le numéro B 162.742 (la Société).

Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés la dernière fois suivant un acte reçu par Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, le 11 Juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 31 Juillet 2013 numéro 1848.

Les Associés, représentés comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions contenues dans l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Changement de l'année sociale de la Société afin que l'année sociale commence le premier (1) août de chaque année et s'achève le trente et un (31) juillet de l'année suivante, étant entendu que l'année sociale en cours, qui a commencé le 1 janvier 2014, s'achèvera au 31 juillet 2014;

2. Modification de l'article 15.1 des statuts de la Société afin de refléter le changement d'exercice social défini au point (1.) ci-dessus; et

3. Divers.

Résolution unique

Les Associés décident de changer l'année sociale de la Société afin que l'année sociale commence le premier (1) août de chaque année et s'achève le trente-et-un (31) juillet de l'année suivante.

Au vu la décision précédente, les Associés décident de modifier l'article 15.1 des Statuts, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **15.1.** L'exercice social commence le premier août de chaque année et se termine le trente-et-un juillet de l'année suivante.»

En conséquence de ce qui précède, les Associés prennent acte que l'année sociale en cours, qui a commencé le 1^{er} janvier 2014, s'achèvera rétroactivement au 31 juillet 2014; et la nouvelle année sociale prendra effet rétroactivement au 1^{er} août 2014 et s'achèvera au 31 juillet 2015.

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés à environ huit cents Euros (EUR 800,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date stipulée au début des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française, à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: A. SAJKIEWICZ, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 octobre 2014. LAC/2014/45759. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 30 octobre 2014.

Référence de publication: 2014171423/138.

(140195522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 novembre 2014.

CalEast Holdings 5 Properties 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 135.508.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014175926/9.

(140202346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2014.
